

## Cartes de crédit : 10 conseils de sécurité à respecter

Il faut toujours faire preuve de prudence et de vigilance lorsque vous détenez une carte de crédit. Mais comment s'assurer que vous adoptez de bonnes pratiques de sécurité? Voici 10 conseils qui vous aideront à adopter un comportement responsable lorsque vous utilisez votre carte.

1. **Conservez les factures de vos achats** et comparez leur montant à celui inscrit sur votre relevé mensuel, car une erreur est toujours possible.
2. **Ne fournissez pas de renseignements personnels aux marchands, même s'ils vous le demandent.** Les commerçants sont seulement en droit d'exiger de votre part une carte en vigueur et une signature.
3. **Signalez la perte ou le vol de votre carte le plus rapidement possible.**
4. **En cas de fraude, profitez de la responsabilité zéro.** Si on vole votre numéro de carte ou votre carte lorsque vous faites des emplettes, en ligne ou non, vous êtes libéré de votre responsabilité de consommateur et ne payez rien. Dans ce cas, vous devez être en mesure de prouver de façon raisonnable que vous n'êtes pas l'auteur des transactions effectuées, sauf si ces dernières nécessitaient l'utilisation de votre numéro d'identification personnel (NIP). Il s'avère donc important de vérifier continuellement vos relevés mensuels afin de bien repérer toute transaction non autorisée (votre contrat de détenteur de carte vous donne la définition d'une transaction non autorisée).
5. **Dressez la liste de toutes vos cartes et de leurs numéros.** Assurez-vous de conserver cette liste dans un endroit sûr (autre que votre portefeuille ou votre sac à main). Il vous sera plus facile de les annuler en cas de vol ou de perte.
6. Vous serez tenu responsable du paiement de tous les achats effectués par un de vos proches (avec ou sans votre consentement) avec votre carte de crédit.
7. **Vérifiez toujours que la carte que l'on vous remet après un achat est bien la vôtre.**
8. **Ne donnez jamais votre numéro de carte au téléphone,** sauf si vous êtes à l'origine de l'appel ou que vous êtes certain de l'identité de la personne qui appelle.
9. **Sur Internet, veillez à effectuer des transactions financières uniquement sur des sites sécurisés** (identifiés par un petit cadenas fermé, à droite dans le bas de la page-écran, et dont l'adresse URL débute par « https »). En outre, ne donnez JAMAIS votre numéro de carte de crédit par courriel.
10. **Signez le verso de toute nouvelle carte dès sa réception et détruisez toutes vos cartes expirées ou inutilisées.**

DE NOUVELLES  
CARTES MAINTENANT  
DISPONIBLES CHEZ  
DESJARDINS!

